Séance du 16/09/2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Politique : *Cultivons les talents*
Commission : Culture - Evènementiel - Education et petite enfance - Enseignement supérieur

Délibération n° : 391
Dossier : 190891

Direction en charge : Affaires Culturelles
Objet : Musée d'Art et d'Industrie et l'entreprise Verney-Caron - Convention de partenariat - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire
Date de convocation du conseil : 06/09/2019
Compte rendu affiché le : 17/09/2019
Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALLON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (présente jusqu'à la question n°45 du projet de l'ordre du jour), M. Olivier LONGEON, Mme Nadia SEMACHE, M. Gabriel DE PEYRECAVE (présent jusqu'à la question n°83 du projet de l'ordre du jour), Mme Raphaëlle JEANSON (présente jusqu'à la question n°83 du projet de l'ordre du jour), M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL, Mme Geneviève ALBOUY, M. Lionel SAUGUES (présent jusqu'à la question n°78 du projet de l'ordre du jour), M. Georges ZIEGLER, M. Anaclet NGAMENI

Absents-Excusés :

M. Alain SCHNEIDER (pouvoir à Mme Fabienne PERRIN) Mme Caroline MONTAGNIER (pouvoir à Mme Pascale LACOUR, Pouvoir à Mme Lacour jusqu'à la question n°81 du projet de l'ordre du jour, puis présence de Mme Montagnier à compter de la question n°82 du projet de l'ordre du jour) M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (pouvoir à M. André FRIEDENBERG) M. Serge HORVATH (pouvoir à M. Gabriel DE PEYRECAVE)

Absents :

Mme Stéphanie MOREAU

VILLE DE ST-ETIENNE CONSEIL MUNICIPAL du 16/09/2019

Politique : *Cultivons les talents*
Commission : Culture - Evènementiel - Education et petite enfance - Enseignement supérieur

Délibération n° : 391
Dossier : 190891

Direction en charge : Affaires Culturelles
Objet : Musée d'Art et d'Industrie et l'entreprise Verney-Caron - Convention de partenariat - Approbation.

□ Rappel et Références :
A travers sa politique culturelle, la Ville de Saint-Etienne entend valoriser l'excellence de ses établissements et faire rayonner ainsi son patrimoine. Le Musée d'Art et d'Industrie dans son champs de compétence concourt à cette ambition.

□ Motivation et Opportunité :
Le Musée d'Art et d'Industrie réalise en 2020 une exposition temporaire à partir de ses collections armes. Intitulée «armes pour cible, 1820/2020 entre fascination et répulsion », cette exposition retrace l'histoire de l'armurerie stéphanoise.

L'entreprise stéphanoise Verney-Carron fait partie de cette histoire de la ville depuis 1820 et souhaite apporter son soutien au Musée d'Art et d'Industrie dans la réalisation de cette exposition.

□ Contenu :
Une convention de partenariat permet de préciser cette collaboration.

Le Musée d'Art et d'industrie s'engage à :
- réaliser une exposition temporaire en 2020,
- publier un catalogue d'exposition,
- mener des actions de médiation autour de l’exposition pour un montant valorisé à hauteur de 1 650 €.

L'entreprise Verney-Carron s'engage, notamment, à :
- prêter des armes pour l'exposition,
- réaliser les formalités de prêts des o uvres exposées
- fournir des photos libres de droit pour le catalogue et l'exposition,
- préacheter des catalogues d'exposition,
- réaliser une visite virtuelle de l'exposition.

□ Maîtrise d'ouvrage :
Ville de Saint-Etienne

□ Point Financier :

o Coût total investissement TTC : dont TVA :

o Coût total annuel fonctionnement TTC : 500 € dont personnel mis en oeuvre :

o Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	500 € (recette)					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ Proposition :

Il est proposé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver les termes de la convention de partenariat à intervenir avec la société Verney-Caron,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer cette convention dont un exemplaire restera joint au présent dossier.

Décision : Proposition adoptée **Résultat du vote :** 57 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	**Imputation budgétaire** BP 2020 (sous réserve de vote du budget) Recettes Chapitre 74 - Article 7478
	Pour Extrait, **Pour le Maire,** **l'Adjoint délégué** **Marc CHASSAUBENE**